



COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS  
NOUVEAU-BRUNSWICK  
NEW BRUNSWICK  
ENERGY & UTILITIES BOARD

Communiqué de presse

Le 9 mai 2018

La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick est responsable de la réglementation des pipelines transportant des matières dangereuses.

Le personnel de la Sécurité des pipelines de la Commission a mené une enquête sur la fuite de butane d'un pipeline sur la promenade Bayside à Saint John, le 8 janvier 2018.

Irving Oil Terminals and Pipelines, G.P. est le détenteur de licence pour ce pipeline.

Suite à l'incident, des ingénieurs de la Commission ont contacté l'entreprise et ont commencé une enquête.

Le personnel de la Sécurité des pipelines de la Commission a conclu son enquête et a publié un Rapport d'enquête après incident. Le Rapport et l'ordonnance de la Commission sont disponibles sur le site Web de la Commission à [www.cespnb.ca](http://www.cespnb.ca).

Pour plus de renseignements, veuillez contacter

Kathleen Mitchell

506-658-2504